

A la découverte des Vouillants

Partons à la découverte des Vouillants, site le plus proche de «chez nous», puisque accessible avec ou sans voiture. Les Vouillants sont situés sur le territoire de Seyssinet-Pariset et de Fontaine. Leur gestion est assurée par L'Office National des Forêts, pour le compte de la Métro (Communauté de Communes de l'Agglomération Grenobloise).

Les accès

Depuis Seyssinet-Pariset :

➔ Sans voiture : départ rue de la Résistance par le chemin des bois des Vouillants, vers le petit Nice.

➔ Avec un peu de route en voiture ou à pied : Trois accès :

- par le chemin du Génie,
- par le Désert de l'Ecureuil
- par le Désert Jean Jacques Rousseau (en face de Beauregard).

Depuis Fontaine :

Sans auto : depuis le parc Karl Marx (pour les courageux car la montée est rude).

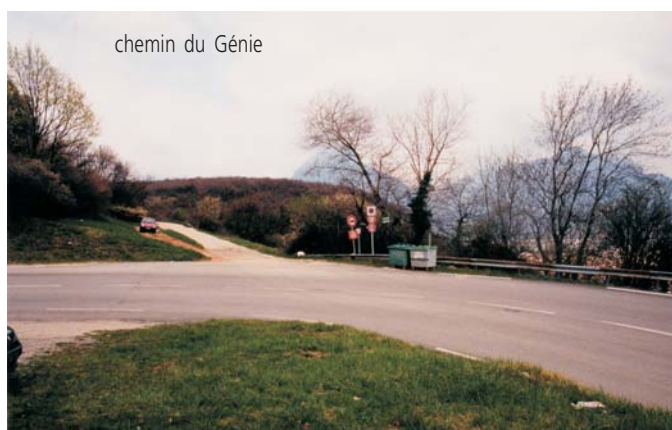
Les itinéraires

Ils sont nombreux et variés comme le mentionne le schéma qui figure en page suivante. Accessibles à tous, les sentiers constituent de beaux itinéraires à pratiquer à pied ou en VTT. Prenez garde tout de même aux dénivelés. De nombreux lieux de pique-nique sont également aménagés. Le site est entièrement balisé (sentiers, parking).

Attention

Les VTTistes et les coureurs à pied sont invités à rester sur les sentiers balisés et à ne pas créer de chemins supplémentaires qui causent une érosion massive du sol.

Nous vous remercions par avance de respecter l'environnement cher à tous. Merci également à eux de laisser priorité aux piétons.



Désert de l'Ecureuil

Les Vouillants Un site à préserver

En mars 1998, **GENTIANA, Société botanique dauphinoise D.VILLARS**, remettait une étude commandée par **LA METRO** intitulée : **Inventaire et valorisation des richesses floristiques de la colline des Vouillants dont nous vous livrons ici quelques éléments. Le Maire, Marcel REPELLIN, a demandé l'extension du périmètre du site des Vouillants dans le cadre de la préparation du 12^{ème} contrat de plan Etat - Région afin de préserver plus encore ce patrimoine naturel, véritable poumon d'oxygène de notre agglomération.**

La flore des Vouillants est caractérisée par une succession de combes et d'adrets qui crée des conditions particulières et donne une alternance de milieux secs et chauds, frais et humides. Ces variations écologiques en font un site riche en flore. Dans les milieux secs et chauds, en adret, c'est-à-dire dans les pelouses maigres, on trouve une flore méridionale comme l'Hysope, l'Orlaya à grandes fleurs, le Pistachier térébinthe, le Rouvet blanc mais aussi des espèces rares comme le Micrope dressé (espèce protégée en région Rhône-Alpes). Dans les endroits moins chauds, on trouve des pelouses riches en Orchidées. Le site des Vouillants est très riche en Orchidées, 26 espèces sur les 66 présentes en Isère soit près de 40 % des espèces du département ! Parmi elles, les plus remarquables sont la Spiranthe d'automne (espèce rare en France, peu commune en Isère), l'Ophrys du Jura (espèce très rare en France, rare en Isère), l'Orchis de Provence (espèce rare en France, rare en Isère) et l'Orchis à trois dents (espèce très rare en France, protégée en région Rhône-Alpes). Malheureusement, du fait de l'abandon des pratiques culturales (fauche, pâturage extensif), on assiste à un appauvrissement de ce milieu, une disparition des orchidées et une recolonisation par les arbustes. Des actions de sauvegarde de ces milieux exceptionnellement riches en espèces remarquables devraient faire l'objet d'action de gestion.



Pourquoi conserver ces pelouses riches en Orchidées ?

Elles méritent d'être sauvegardées à plusieurs titres :

A la fois dans l'intérêt d'un bon aménagement du territoire et dans le cadre des efforts consentis en vue de la conservation de la vie sauvage.

Elles ont un intérêt esthétique et d'accueil du public. En effet, ces pelouses occupent des zones favorables à la promenade, par la présence de points de vue pittoresques sur Grenoble et par les vastes paysages qu'elles permettent de découvrir. Toujours abondamment fleuries, elles constituent un milieu qu'il est absolument souhaitable de conserver pour les promeneurs (fonction récréative).

Elles ont un intérêt floristique : elles abritent une flore riche et constituent de véritables conservatoires de plantes en voies de régression et de disparition.

Elles ont un intérêt faunistique : très riche en insectes, lieu de nidification, terrain de chasse de différents prédateurs.

Ce type de milieu est en régression dans toute l'Europe. Arrachées à la forêt et entretenues par l'homme, jadis siège d'une activité intense, elles font partie de notre patrimoine historique agricole. Ainsi la conservation des pelouses n'est pas seulement indispensable du point de vue botanique ou faunistique, mais elle se justifie aussi pour des raisons paysagères, touristiques et historiques. La gestion des pelouses trouve sa justification, non pas, essentiellement dans

la volonté de conserver des espèces végétales et animales de grande rareté, mais aussi dans le souhait de maintenir en place des espaces naturels en liaison avec un aspect traditionnel du paysage.

La forêt fraîche à dominante de chêne abrite aussi quelques plantes remarquables comme l'Orchis pâle (espèce rare en France) mais aussi la Lathrée écaillée (espèce peu commune en Isère), la Doronic mort-aux-panthères (espèce peu commune en Isère), la Dent de Chien (espèce réglementée cueillette), la Nivéole de Printemps (espèce protégée en Isère).

Au cours de vos balades, prenez le temps de contempler ces fleurs, de les photographier, mais ne les cueillez plus ! Laissons à nos enfants la possibilité de les montrer un jour à leurs enfants.

Pour tous renseignements, contact :
GENTIANA, Société botanique dauphinoise,
Tél. 04.38.12.97.96.



Pourquoi Désert Jean Jacques Rousseau ?

Il est à noter que le mot «désert» signifie canyon, passage entre deux falaises.



Le livre «L'ancien mandement de Pariset» de J.J.A. PILLOT DETHOREY nous fournit l'explication :

«En 1768, Jean-Jacques ROUSSEAU, décrié par les uns, peu ou mal compris des autres, dégoûté au surplus, lui-même, d'une célébrité qui lui devenait fastidieuse, avait conçu le projet de quitter Genève, pour vivre plus calme et tranquille, sous le pseudonyme de Rénou.

Il arriva, le dimanche 10 juillet à Grenoble, où il logea d'abord chez Antoine Vachat, fondeur, en une maison de la rue Vieux-Jésuites, et bientôt après, chez son ami Gaspart Bovier, jeune avocat, avec qui il était en rapport de sympathie, et qui, même, avait le plus contribué à le déterminer dans le choix de notre cité ; mais son caractère inquiet et sa manière de vivre devaient bientôt le dégoûter de sa nouvelle résidence. En effet, son séjour ne dura qu'un mois à Grenoble ; il en partit précipitamment, et sans en faire part à personne dès le 13 août, pour se rendre à Bourgoin.

Durant ce mois, ROUSSEAU fit des excursions de montagnes et des courses de botanique ; il fut reçu chez des amis de son hôte et partout avec le plus de cordialité possible : il visita Beaugard, il y séjourna. Il se plaisait surtout à herboriser dans son voisinage. De là vient qu'on a donné le nom de désert de Jean-Jacques à l'un de ces points d'excursions que préférait le plus notre philosophe.»



D'après l'étude réalisée par la Société GENTIANA, quelques espèces les plus intéressantes des Vouillants

Dent-de-chien

Cette espèce printanière, peu fréquente en Isère, affectionne tout particulièrement le bois frais des Vouillants. Avec ses deux feuilles opposées et son fleur de grande taille, rose tachée de blanc elle est facilement reconnaissable. Utilisée aussi comme plante ornementale, c'est une espèce dont la cueillette est réglementée en Isère.



Nivéole du printemps

Cette petite plante à bulbe nous offre au printemps ses fleurs blanches en clochettes pendantes lavées de vert aux extrémités. On la trouve dans les bois frais et humides des Vouillants. Utilisée aussi comme plante ornementale, c'est une plante peu commune et protégée en Isère.



Micropus dressé

C'est une plante basse laineuse qui présente en son sommet de petites fleurs jaunes. Elle fréquente les milieux secs et chauds des Vouillants. Espèce peu commune dans le département de l'Isère, cette plante est protégée en région Rhône-Alpes.

